



RAPPORT ANNUEL 2024

Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Passage de la flamme Olympique le 10 juillet 2024 à Neuville aux Bois

SIRTOMRA

Mairie Annexe – 6 rue Félix Desnoyers – 45170 NEUVILLE AUX BOIS
Tel : 02 38 91 58 95 secretariat@sirtomra.fr www.sirtomra.fr

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY 2

Périmètre de la collectivité	2
Bref historique	3
Représentants de la collectivité	4
Compétences exercées par la collectivité	5

ORGANISATION DU SERVICE 6

Caractéristiques des collectes	6
Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie	6
Tonnages des différents flux collectés	6
Evolution des tonnages des déchets collectés	7
Flux des déchets / Mode de traitement	8
Modes de valorisation.....	8
Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement.....	9
Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective »	10

COUT DU SERVICE 11

Principales prestations rémunérées à des entreprises	11
Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA.....	11
Participation au syndicat de traitement (BGV)	11
Indicateurs économiques	12
Evolution du coût de la TEOM.....	12

COMMUNICATION 13

MESURES DE PREVENTION 15

Mesures de prévention / risques sur la santé	15
Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)	15

TABLEAU DE BORD DE SYNTHESE 16

Caractéristiques du syndicat de collecte.....	16
Indicateurs techniques sur les opérations de collecte	16
Indicateurs économiques	16

PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY

Périmètre de la collectivité

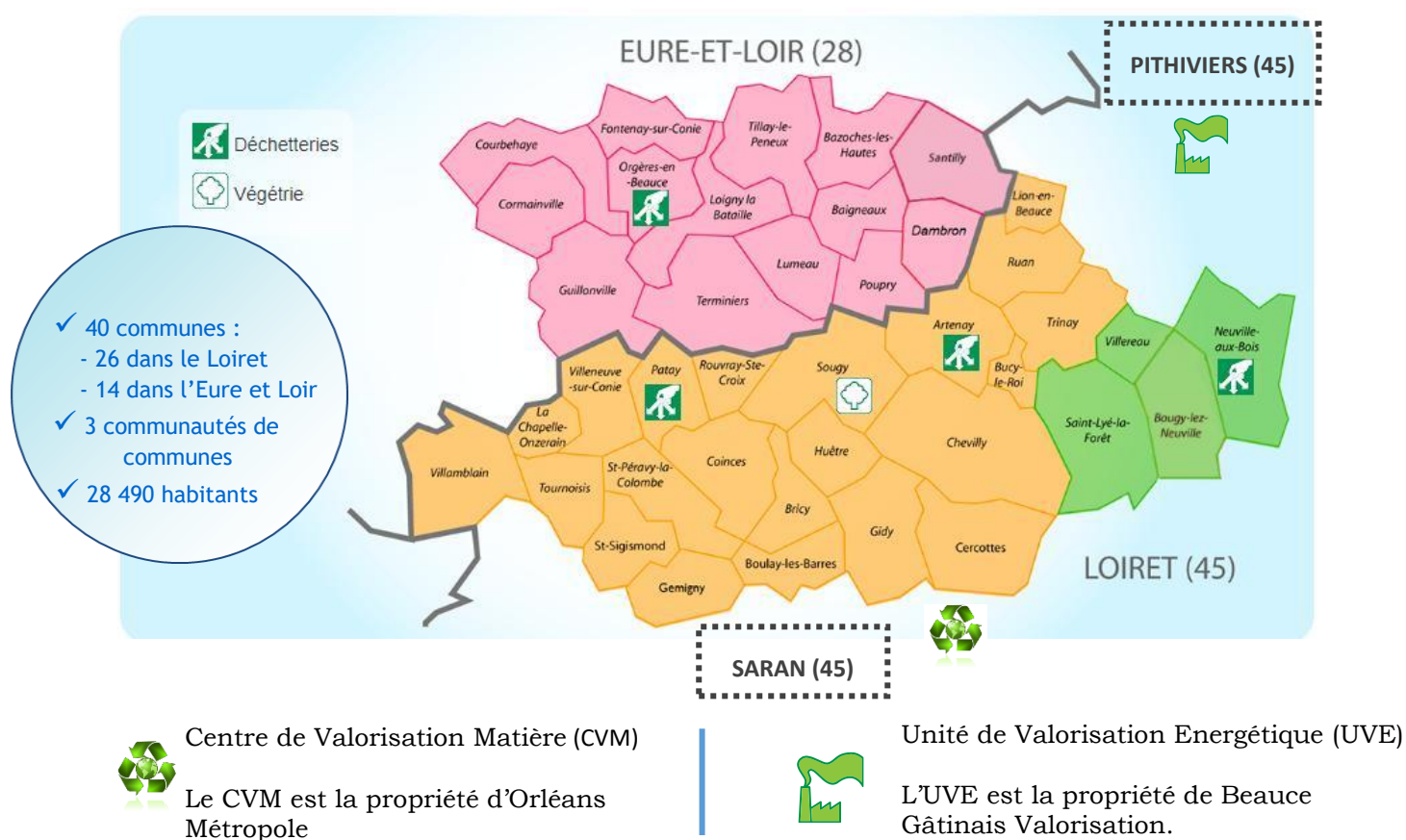
Créé le 20 décembre 1971, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay est composé de 40 communes appartenant à 3 communautés de communes.

La population desservie est de 28 490 habitants, en croissance, répartis sur 12 922 foyers.

Le territoire couvre 719 Km².

Le contexte est semi-rural à rural, avec une densité de 39.62 habitants au Km².

TERRITOIRE DU SIRTOMRA



GROUPEMENT DE COMMUNES	Nombre de communes	Nombre d'habitants
CCBL Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	22	17 015
CCF Communauté de Communes de la Forêt	4	6 862
CCCB Communauté de Communes Cœur de Beauce	14	4 613
TOTAL	40	28 490

Bref historique

1971	<i>Création du S.I.R.T.O.M. de la Région d'Artenay pour une politique de modernisation de la gestion des déchets ménagers. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour le verre.</i>
1973	<i>Construction de l'usine de traitement à Sougy pour le broyage des ordures ménagères avant leur mise en décharge sur le même site.</i>
1994	<i>Ouverture de 3 déchetteries (Artenay, Patay et Neuville aux Bois).</i>
1996	<i>Fermeture de la décharge de Sougy. Equipement d'un quai de transfert mise en décharge à Mézières les Cléry.</i>
1999	<i>Mars : ouverture de la 4^{ème} déchetterie à Orgères en Beauce.</i>
2000	<i>Juillet : démarrage de la collecte sélective. Incinération des ordures ménagères à Saran. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour les journaux, magazines.</i>
2003	<i>Création du syndicat mixte de traitement des déchets « Beauce Gâtinais Valorisation » (BGV). Le Sirtomra a délégué sa compétence « Traitement » à BGV.</i>
2007	<i>Fermeture du quai de transfert de Sougy au 1^{er} avril. Les bennes partent de l'UTOM de Saran.</i>
2008	<i>Les ordures ménagères sont incinérées au centre de valorisation énergétique (CVE) de Pithiviers. Départ des bennes de collecte à Pithiviers.</i>
2009	<i>Collecte des DEEE, collecte des emballages et papiers dans le bac jaune</i>
2010	<i>Réhabilitation des déchetteries de Neuville aux Bois (1^{er} trimestre) et Patay (4^e trimestre).</i>
2011	<i>Réhabilitation des déchetteries d'Artenay (1^{er} trimestre) et Orgères en Beauce (4^e trimestre).</i>
2014	<i>En déchetterie : Dastri, ECO DDS, Eco-Mobilier.</i>
2015	<i>Le SIRTOMRA lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).</i>
2016	<i>Prêt de Totem de tri pour les manifestations</i>
2018	<i>Adhésion à un groupement d'Autorités Concédantes pour l'exploitation et la modernisation du Centre de tri à Saran dans le cadre de l'Extension des Consignes de Tri prévue au 01/01/2022.</i>
2020	<i>Nouveau marché de collecte et réorganisation des tournées Conteneurisation de la collecte des OM sur tout le territoire. Mise en service d'une centrale photovoltaïque à Sougy.</i>
2021	<i>Lauréat de l'appel à projet sur l'extension des consignes de tri ; nouveau guide du tri. Fermeture du centre de tri de Pithiviers au 31.12.2021</i>
2022	<i>Extension des consignes de tri (ECT) Ouverture de la Végétrie (avril) sur l'ancien quai de transfert de Sougy</i>
2023	<i>Agrandissement et création d'une plateforme végétaux à la déchetterie de Neuville aux bois</i>
2024	Obligation du tri à la source des biodéchets Mise en place de nouvelles REP : Articles de Sports et Loisirs (ASL), Jouets et Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)

Représentants de la collectivité

Comité syndical

Les communautés de communes sont représentées par un nombre de délégués équivalant à deux titulaires et deux suppléants par commune membre (voir liste au dos du rapport).

Le comité syndical règle par ses délibérations notamment :

- Le vote du budget,
- L'institution et la fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères demandé aux communautés de communes membres,
- L'approbation du compte administratif,
- Les dispositions à caractère budgétaire prises par le syndicat,
- Les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- L'adhésion du syndicat à un établissement public,
- La délégation de la gestion d'un service public.

Bureau syndical

Le comité syndical élit en son sein le bureau, le président et quatre vice-présidents.

CCF	Président	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	Vice-Président(e)s	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCCB		M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCBL		M. PELLETIER Claude	Chevilly
CCBL		Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCBL	Membres	Mme MATTIA-TALBOT Myriam	Artenay
CCF		Mme BEAUD'HUY Nicole	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. CORMIER Michaël	Bricy
CCF		M. TRIFFAULT Jean-Paul	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCF		Mme MAROIS Isabelle	Bougy lez Neuville
CCF		Mme VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCCB		M. BOURGEVIN Thierry	Orgères en Beauce

Délégués à Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)

BGV est le syndicat de traitement auquel le SIRTOMRA a délégué sa compétence traitement (valorisation/élimination des ordures ménagères et tri de la collecte sélective)

CCF	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCBL	Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCCB	M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCF	M. MAROIS Didier	Neuville aux bois
CCF	Mme VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCBL	Mme AUVRAY Virginie	Patay
CCBL	M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCBL	M. PELLETIER Claude	Chevilly

Personnel du SIRTOMRA

Mme Aurélie CHEVALLIER, Responsable administratif et comptabilité

Mme Marion THIERRY, Responsable communication et déchets

Mr Alexandre DESPIERRES, Agent technique

Compétences exercées par la collectivité

Le SIRTOMRA assure, via des marchés publics de services passés avec des entreprises privées:

- La collecte des ordures ménagères en porte à porte,
- La collecte des emballages recyclables (hors verre) et des journaux en porte à porte,
- La collecte du verre en apport volontaire,
- La collecte des TLC (textiles, linge et chaussures) en apport volontaire,
- La gestion des déchetteries et de la végétrie.

Répartition des compétences

	OM	Emballages recyclables + JRM	Verre	Déchets apportés en déchetteries et végétrie	Déchets dangereux	Encombrants
Mode d'organisation	PàP	PàP	AV	Déchetteries	Déchetteries	PàP
Collecte						
Transfert						
Traitement						

 Opération assurée par le SIRTOMRA
 Opération assurée par BGV
 Opération assurée par d'autres collectivités (Communes ou Communautés de Communes)



Camion de collecte en porte à porte



Apport Volontaire textiles



Déchetterie-Végétrie



Apport Volontaire du verre

ORGANISATION DU SERVICE

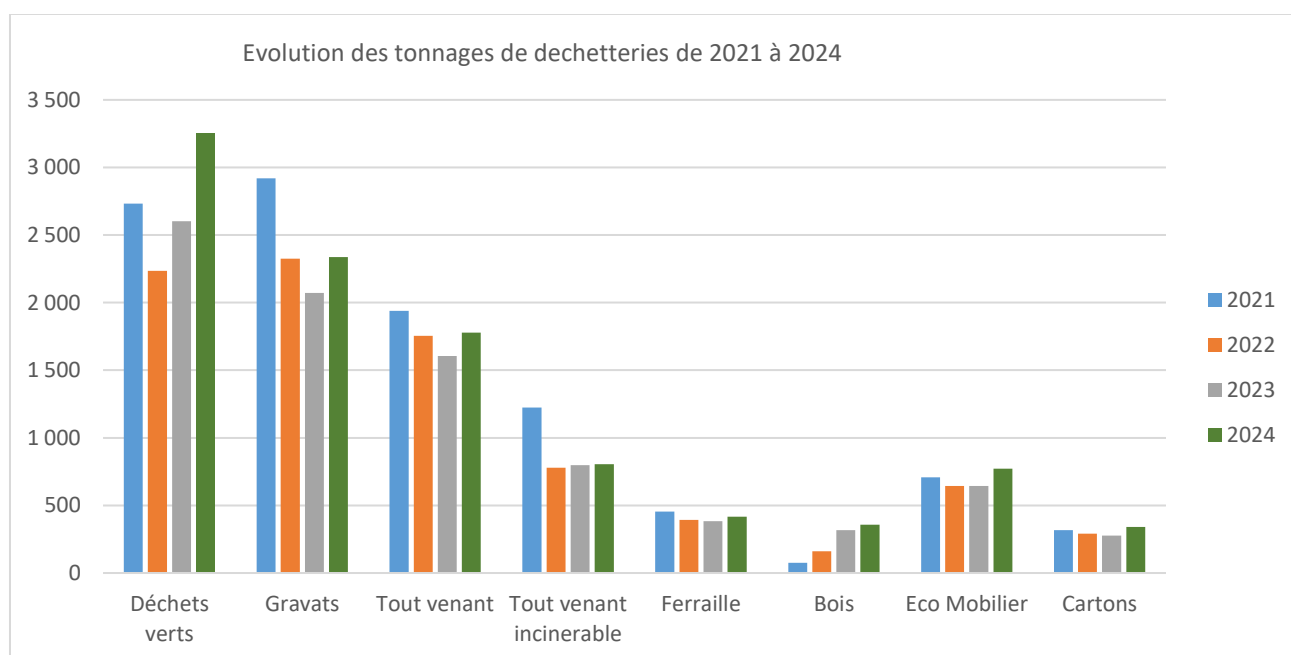
Caractéristiques des collectes

Collecte en porte à porte (PàP)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie
OMR	Véolia Soccoim	C1	Bac à la norme	100 %
Collecte sélective emballages + JRM	Véolia Soccoim	C1	Bac gris/ couvercle jaune	100 %
Collecte en apport volontaire (AV)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	Densité de dotation
Collecte sélective verre	Véolia Soccoim	Fonction du taux de remplissage	83 Colonnes	1 colonne / 343 habitants
Collecte du textile	Divers prestataires	Fonction du taux de remplissage	20 Colonnes	1 colonne / 1425 habitants

Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie

Nombre de déchetteries	4
Nombre de végétrie	1
Tonnage global entrant (tonnes)	10 663
Maitrise d'ouvrage « bas de quai » & « haut quai »	SIRTOMRA
Mode d'exploitation « bas de quai » & « haut quai »	Prestataire Veolia Environnement
Jours d'ouverture	2 à 4 jours/semaine
Nombre de visites 2024	86 609 (85 210 particuliers + 1399 professionnels)
Accueil déchets dangereux des ménages	oui
Accès professionnels	oui

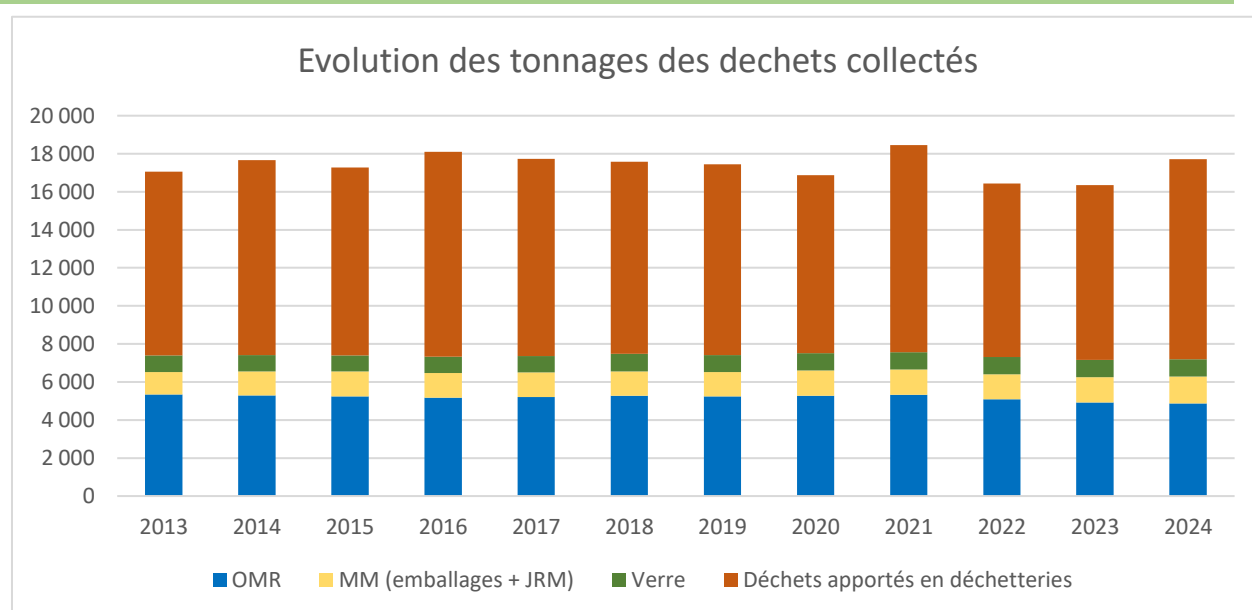
Evolution des tonnages des principaux flux



Tonnages des différents flux collectés

Tonnages de déchets collectés	2024		2023		2022		2021	
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.
OMR	4 863	171	4 922	173	5 096	179	5 323	188
MM (emballages + JRM)	1 425	50	1 332	47	1 312	46	1 330	47
Verre	899	32	909	32	911	32	908	32
Déchets apportés en déchetteries	10 663	374	9 179	322	9 123	320	10 901	385
TOTAL	17 850	627	16342	574	16442	577	18 462	653

Evolution des tonnages des déchets collectés



Comparaison avec les collectivités de mêmes milieu et dispositif.

Kg/hab/an	OMR	EJRM	Verre	Déchetterie	Total
Moyenne des Collectivités	212	47	44	325	628
SIRTOMRA	171	50	32	374	627
Ecart	-41	+3	-12	+49	-1



OMR : Le tonnage par habitant constitue un bon résultat qui peut encore être amélioré.



EJRM : Même si l'effet ECT est au rendez-vous les résultats peuvent encore s'améliorer en qualité.



VERRE : Les résultats restent stables au-dessous de la moyenne de la strate.



DECHETTERIE : Le tonnage par habitant reste élevé par rapport aux chiffres nationaux.

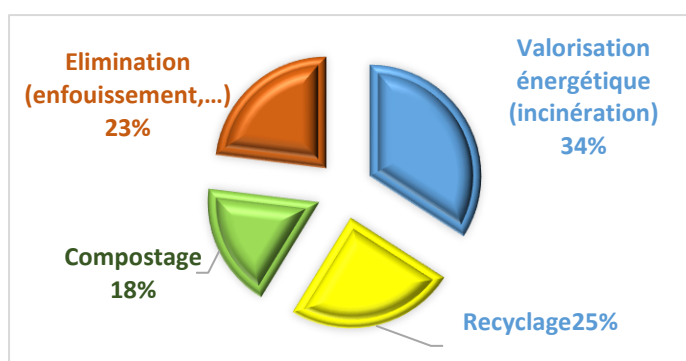
Flux des déchets / Mode de traitement

Types de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Kg/hab	DESTINATION (EXUTOIRE)	MODE DE TRAITEMENT
OMR	PàP	4 863	170.71	BGV - Pithiviers	Incinération
Verre	AV	898	31.54	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Emballages+Journaux	PàP et AV	1 425	50.03	Trisalid Saran	Recyclage
Déchets verts	Déchetteries et végétrie	3 249	114.03	VEOLIA - Dadonville, St-Péravy la Colombe,	Compostage
Gravats	Déchetteries	2 338	82.06	VEOLIA Mézière lez Cléry	CET III de Dadonville/enfouissement
Tout venant	Déchetteries	1 779	62.45	VEOLIA – Chaingy	CSR
Tout venant incinérable	Déchetteries	805	28.27	BGV - Pithiviers	Incinération
Ferraille	Déchetteries	416	14.59	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Bois	Déchetteries	358	12.55	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Eco Mobilier	Déchetteries	771	27.07	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Cartons	Déchetteries	340	11.92	BGV - Pithiviers	Recyclage
Cartouches d'encre	Déchetteries	0.54	0.04	COLLECTOR	Recyclage/incinération
Lampes, néons, tubes	Déchetteries	1.77	0.06	RECYLUM	Recyclage
Piles	Déchetteries	3.25	0.07	COREPILES	Recyclage
Huiles de vidange	Déchetteries	23.94	0.84	SEVIA - Chaingy	Recyclage
Huiles de cuisine	Déchetteries	1.32	0.05	QUATRA	Recyclage
Batteries	Déchetteries	1.32	0.10	VEOLIA	Recyclage
DEEE	Déchetteries	363	12.75	OCAD3E - Repreneurs agréés Ecologic	Recyclage
TLC (textiles)	AV	136	4.76	LE RELAIS	Réutilisation, recyclage
Article de sports et loisirs	Déchetteries	5	0.19	PAPREC	Réutilisation, recyclage
Platre	Déchetteries	26	0.93	PAPREC	Recyclage
Autres DDM	Déchetteries	45	1.58	TRIADIS	Incinération
TOTAL		17 850	626.59		

Modes de valorisation

372 tonnes de la collecte sélective passées sur le tapis de tri étant des « refus » ont finalement été incinérées

Mode de traitement	Tonnage (t)	Tonnage /hab	Pourcentage
Valorisation énergétique (incinération)	6 111	215	34.24%
Recyclage	4 373	153	24.50%
Compostage	3 249	114	18.20%
Elimination (enfouissement,...)	4 117	145	23.06%

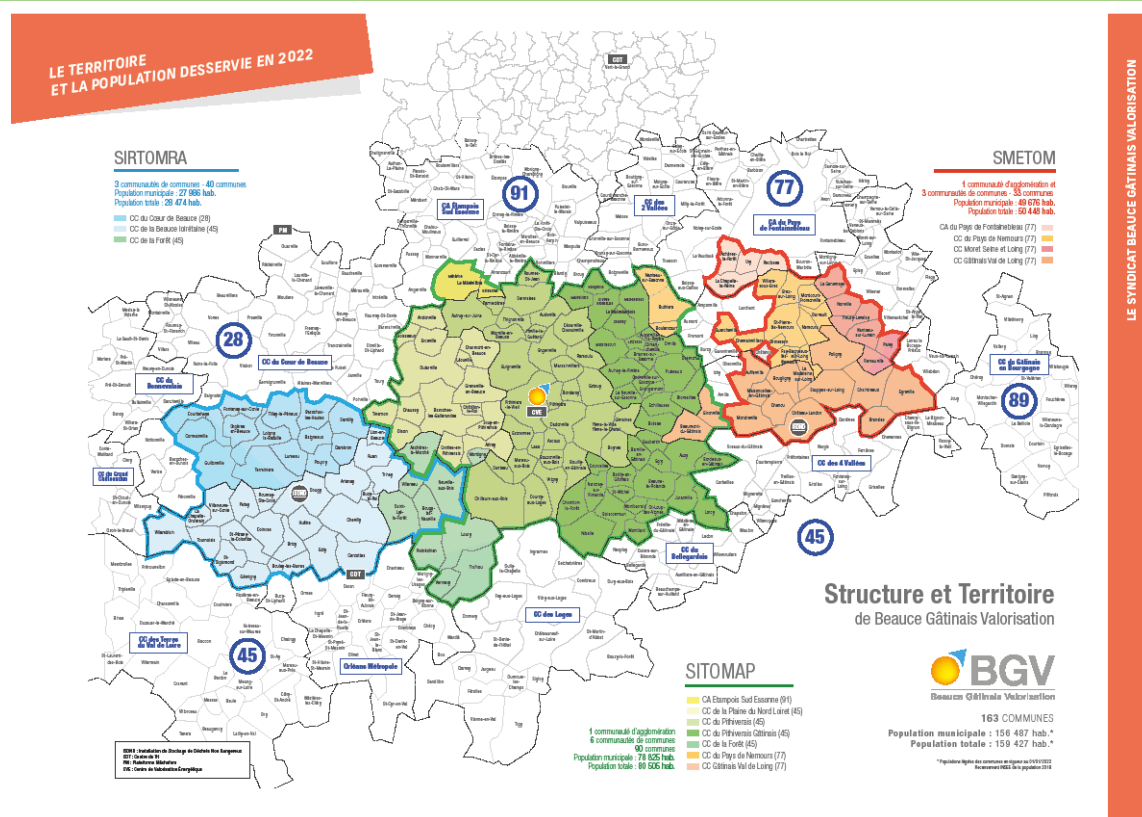


100 % des déchets collectés en porte à porte et points d'apports volontaires sont valorisés.

61.39 % des déchets apportés en déchetteries sont valorisés.

Le taux global de valorisation est de 76.94 %
contre 77.50 % en 2023.

Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement



Le syndicat de traitement Beauce Gâtinais Valorisation (BGV) regroupe le territoire des trois syndicats de collecte : SMETOM, SITOMAP et SIRTOMRA. Installé à Pithiviers, il s'est doté d'un outil de traitement appelé BEGEVAL qui incinère les ordures ménagères résiduelles (OMR) et le tout-venant incinérable des déchetteries.



Le centre de valorisation matière Trisolid, situé à Saran, trie les emballages et papiers de 7 syndicats qui y sont regroupés.



Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective »

Depuis le 1^{er} janvier 2009, à minimum douze caractérisations sont faites chaque année sur les emballages ménagers livrés au centre de tri.

Méthode de caractérisation

Un échantillon d'au moins 40 kilogrammes de déchets de la collecte sélective livrée par le SIRTOMRA est prélevé dès l'arrivée de la benne de collecte au centre de tri, puis trié par type de matériau. Chacun est pesé afin de déterminer sa proportion dans l'échantillon.

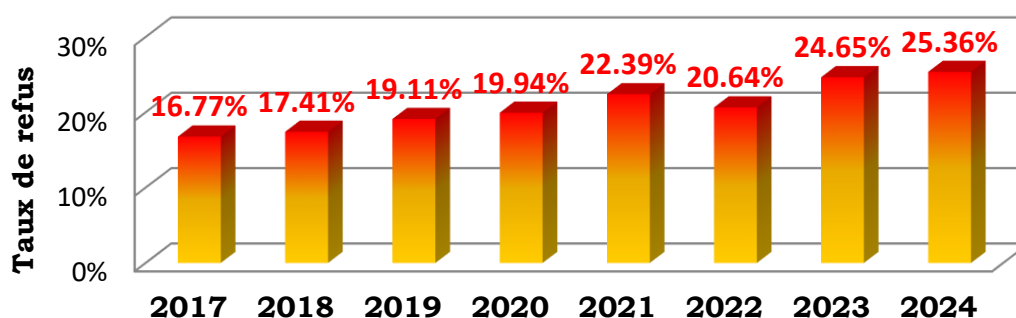
Ces valeurs sont appliquées mensuellement aux tonnages apportés afin de répartir équitablement les matériaux revendus entre les syndicats de collecte apporteurs au centre de tri.

Les erreurs de tri, séparées et quantifiées, constituent le **refus de tri**, exprimé en pourcentage du poids total collecté.

A noter que le refus de tri « compte double » (facturé une fois au tri et une fois à l'incinération).

En 2024, les refus de tri sont de 372 tonnes ce qui représente une dépense supplémentaire de 35 518.56 euros.

Evolution du taux refus multimatériaux 2017-2024



Depuis 2017 la qualité du tri continue de se dégrader et suit la tendance générale du centre de tri. **Il faut retrouver le bon geste du tri** pour atteindre l'objectif du taux refus de l'ordre de 15% équivalent aux territoires semi-ruraux à ruraux qui correspondent au notre.



COUT DU SERVICE

Principales prestations rémunérées à des entreprises				
Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Type et durée du contrat	Échéance	Montant annuel (K€ HT)
Collecte en porte à porte OM et multi matériaux	Véolia propreté	Marché public	31/03/2025 à 2027	958.09
Collecte et transfert verre (Chaingy)	Véolia propreté	Marché public	31/03/2025 à 2027	54.38
Exploitation déchetteries	Véolia propreté	Marché public	28/02/2022 au 28/02/2024	158.18
Gestion exploitation déchetterie	Véolia propreté	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	608.65
Traitement du tout venant	Véolia propreté	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	266.72
Traitement des déchets de chantier	Setrad	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	22.07
Traitement des déchets de la biomasse	Setrad	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	71.16
Traitement des déchets issus du hors ECO DDS	Triadis	Marché public	1/03/2024 au 31/12/2027	16.43
Collecte et traitement DMS	Triadis,	Contrat 1 an		3.52
TOTAL				2 159.19 évolution 2024/2023 + 19.18%
Entretien et analyses quai de transfert de Sougy	Seror, Eurofins, Pescheteau Paysages	Contrat 1 an	31/12/2024	5.98 Montant remboursé par BGV

Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Montant annuel (K€ HT)
Achat bacs roulants CS	SULO France	40.95
Véhicule	BERNIER	8.70
Portes sacs		6.72
Déchetterie de Neuville aux Bois espaces verts	Entreprise DUNOU	13.94
Déchetterie Orgères en Beauce vanes arrêts	AXIROUTE	8.69
TOTAL		79.00

Participation au syndicat de traitement (BGV)

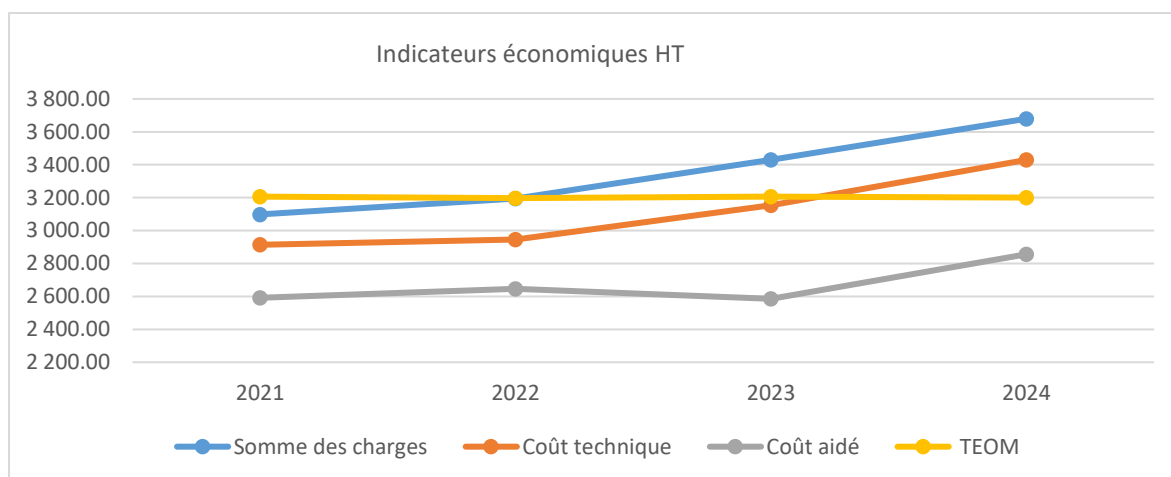
Participation 2024	Reversement du trop-versé 2024	Charge 2024
K€ HT	K€ HT	K€ HT
1 622.679	176.950	1 445.729

Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2024			2023			2022		
		K€ / HT	€/hab		K€ / HT	€/hab		K€ / HT	€/hab
Somme des charges		3 679.33 €	129.14 €		3 429.09 €	120.36 €		3 679.33 €	129.22 €
Recettes industrielles	-	250.17 €	8.78 €	-	274.82 €	9.65 €	-	250.17 €	8.79 €
Coût technique	=	3 429.16 €	120.36 €	=	3 154.27 €	110.71 €	=	2 945.89 €	103.46 €
Soutiens *	-	573.29 €	20.12 €	-	568.76 €	19.96 €	-	573.29 €	20.13 €
Coût partagé	=	2 855.86 €	100.24 €	=	2 585.51 €	90.75 €	=	2 646.23 €	92.93 €
Subventions	-			-			-		
Coût aidé	=	2 855.86 €	100.24 €	=	2 585.51 €	90.75 €	=	2 646.23 €	92.93 €

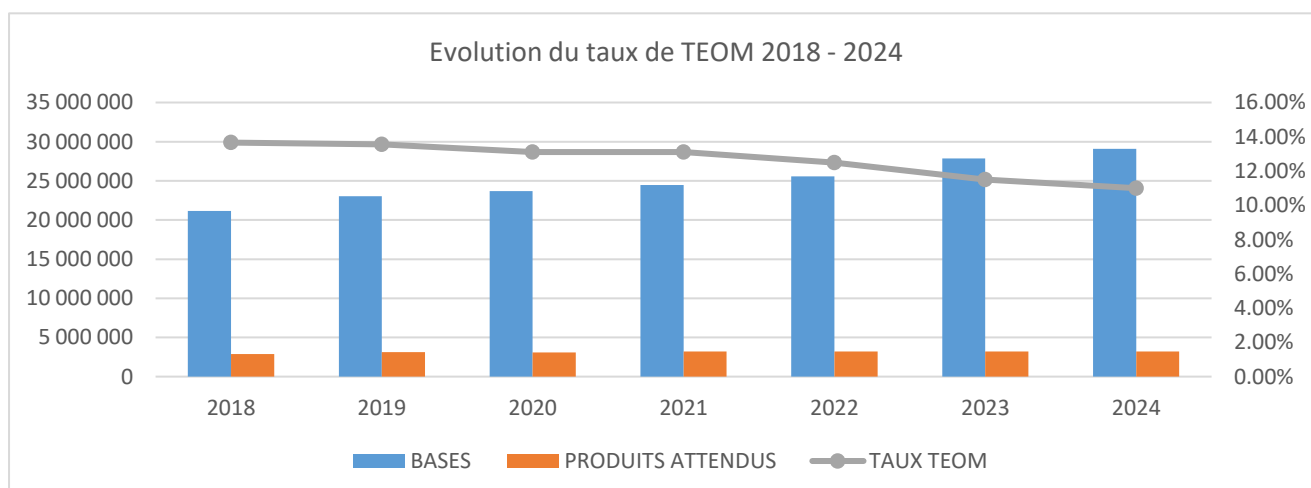
*La totalité des soutiens n'a pas été versée en 2024

TEOM		3 200.33 €	112.33 €		3 205.46 €	112.51 €		3 197.24 €	112.29 €
------	--	------------	----------	--	------------	----------	--	------------	----------



Evolution du coût de la TEOM

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
BASES	21 156 150	23 034 719	23 680 892	24 474 557	25 577 930	27 873 531	29 093 875
PRODUITS ATTENDUS	2 890 000	3 121 204	3 100 000	3 206 167	3 197 241	3 205 456	3 200 326
TAUX TEOM	13.66%	13.55%	13.10%	13.10%	12.50%	11.50%	11.00%
COÛT PAR HABITANT	104.04	111.57	110.36	113.34	112.29	112.51	112.33



COMMUNICATION

Le jeune public

Des animations sur les thèmes du tri, du compostage, du papier recyclé et de la réduction des déchets ont eu lieu dans différents établissements scolaires du territoire :

- 546 enfants de la maternelle au CM2 ont été sensibilisés : Neuville aux Bois, Artenay, Patay et Orgères en Beauce
- A la demande de la Mairie de Saint Lyé la forêt, 105 enfants ont été sensibilisés au tri des déchets au sein du restaurant scolaire sur le temps de la pause méridienne.



Nombre d'enfants sensibilisés depuis 2020

2020	2021	2022	2023	2024
586	396	397	1342	651

Le grand public

- Des ateliers compostage ont eu lieu dans différentes communes du territoire, Patay, Gidy, Saint Pérévaly la Colombe, Chevilly et Neuville aux Bois ...

- Des animations de stands sur le tri et de compostage se sont déroulées lors de la fête de Pâques et des Estivales à Neuville aux Bois, lors des portes ouvertes du Château d'Auvilliers à Artenay et de France Service à Patay.



- Le groupement féminin de Neuville aux Bois nous a invité à un après-midi d'échange avec les membres de l'association sur le thème du tri et de la prévention des déchets.

- A la demande de la Mairie de Tournoisis, une opération nettoignons la nature a été organisée permettant de ramasser de nombreux déchets abandonnés dans la nature.

- La distribution de compost aux habitants à la déchetterie de Neuville aux Bois et à la végétrie de Sougy a été un franc succès et une opération appréciée par les participants.



•**Passage de la flamme Olympique** : implication du SIRTOMRA pour assurer le volet propreté de la manifestation avec plus de 30 000 personnes dans la journée



Les visites de l'UTOM

Les visites se déroulent à l'usine d'incinération et au centre de tri Trisolid de Saran. Quatre visites ont eu lieu pour : les élèves de l'école d'Artenay et le collège de Neuville aux Bois. A l'initiative d'habitants de Gidy une visite leur a été organisée. Durant la Semaine Européenne de la Réduction des déchets, trois groupes d'habitants se sont déplacés pour découvrir comment sont traités leurs déchets.



Les visites de la déchetterie

L'école maternelle du Petit Prince de Patay a souhaité venir visiter la déchetterie de sa commune pour sensibiliser les enfants au tri.

Prêt de matériel

- Les totems de tri et les portes sacs ont été prêtés gratuitement lors des événements suivants :
 - Compétition de tir à l'arc, de football, de volley ball, de basket à Neuville aux Bois
 - Randonnée vélo à Neuville aux Bois
 - Kermesses de l'école St Joseph de Neuville aux Bois et de l'école d'Orgères en Beauce
 - Les événements des comités des fêtes de Neuville aux Bois, Orgères en Beauce, Boulay les Barres, Patay, Santilly et Gidy
 - La piscine Aquanova de la CCF pendant toute la saison d'été
 - Le festival La belle Moisson à Patay
 - Le passage de la flamme Olympique et le concert Vibration à Neuville aux Bois



Site internet www.sirtomra.fr et Panneau Pocket

Depuis 2015 le Sirtomra s'est doté d'un nouveau site internet plus moderne et accessible pour les usagers. Au fil des années de plus en plus de visites sont enregistrées, 20 000 pour 2024. Mis à jour en temps réel il permet de transmettre rapidement des informations sur les déchetteries, la collecte ou les consignes de tri. **Au courant de l'année 2024 le SIRTOMRA s'est abonné à l'application Panneau Pocket pour améliorer encore la communication envers les habitants.**



MESURES DE PREVENTION

Les collectivités et établissements publics en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers doivent prendre des mesures pour prévenir les risques des opérations d'élimination des déchets ménagers sur la santé de l'homme et sur l'environnement. Il est aussi de leur devoir de prévenir la production des déchets : prévention quantitative et qualitative.

Mesures de prévention / risques sur la santé

- Collecte des DASRI (piquants/coupants) dans les quatre déchetteries avec la filière DASTRI.
- Collecte des déchets dangereux spécifiques par la filière ECO-DDS
- Aménagement avec les communes, des circuits de collecte pour améliorer la sécurité des ripeurs et respecter la recommandation de la CRAM et le code du travail.
- Le CVE de Pithiviers incinère (entre autres) les ordures ménagères du SIRTOMRA. Il respecte très largement les normes européennes d'émissions (rejets gazeux, liquides et solides). Les eaux industrielles sont en circuit fermé. La chaleur produite est valorisée par co-génération (vente de vapeur et d'électricité).

Les autres mesures de prévention du syndicat de traitement figurent au rapport annuel de BGV.

Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)

- Animations de promotion de la réduction des déchets à la source.
- Diverses actions de sensibilisation des usagers à la collecte sélective,
- Ateliers compostage,
- Depuis 2008, une subvention est versée aux particuliers à l'achat de composteurs pour favoriser le traitement à domicile des biodéchets et réduire ainsi les quantités de déchets à collecter et incinérer.

187 subventions versées en 2024,

- En 2024, le SIRTOMRA a répondu à l'Appel à Projets CITEO sur le tri hors foyers pour le compte de 14 communes du territoire

- Bennes de collecte loguées :

Trier c'est préserver



Jeter c'est gâcher



TABLEAU DE BORD DE SYNTHÈSE

Caractéristiques du syndicat de collecte

- **Nom** : SIRTOMRA (**S**yndicat **I**ntercommunal mixte de **R**amassage et **T**raitement des **O**rdures **M**énagères de la **R**égion d'**A**rtenay)
- **Compétences** : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Le traitement est délégué à BGV.
- **Nombre de communes** : 40 (appartenant à 3 communautés de communes)
- **Population desservie** : 28 490 habitants (INSEE 2024)

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

	2024	Évolution/2023	
Mode de gestion du service de collecte	Prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine	1		
Tonnage total de déchets collectés (PAP+AV + déchetteries)	17850	+9.23%	😞
Ratio par habitant de déchets collectés (Kg/hab.)	627	+9.16%	😞
Ratio par habitant d'ordures ménagères résiduelles collectés kg/hab	171	-1.17%	😊
Ratio par habitant d'emballages et journaux collectés (hors verre)	50	11.11%	😊
Taux de refus	25.36%	+0.71	😞
Nombre d'habitants par déchetterie	7123	-	
Nombre d'habitants par végétrie	17008	-	
Ratio par habitant de déchets apportés en déchetterie kg/hab	374	+16.15%	😞
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	76.94%	-0.56	😐
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Incinération		

Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2024		2023		2022	
	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab
Somme des charges	3 679.33 €	129.14 €	3 429.09 €	120.36 €	3 679.33 €	129.22 €
Recettes industrielles	- 250.17 €	8.78 €	- 274.82 €	9.65 €	- 250.17 €	8.79 €
Coût technique	= 3 429.16 €	120.36 €	= 3 154.27 €	110.71 €	= 2 945.89 €	103.46 €
Soutiens	- 573.29 €	20.12 €	- 568.76 €	19.96 €	- 573.29 €	20.13 €
Coût partagé	= 2 855.86 €	100.24 €	= 2 585.51 €	90.75 €	= 2 646.23 €	92.93 €
Subventions	-		-		-	
Coût aidé	= 2 855.86 €	100.24 €	= 2 585.51 €	90.75 €	= 2 646.23 €	92.93 €
TEOM	3 200.33 €	112.33 €	3 205.46 €	112.51 €	3 197.24 €	112.29 €

LEXIQUE

AV	Apport Volontaire
C2; C1; C0,5	Traduit la fréquence de collecte : C2 = 2 fois par semaine, C1 = une fois par semaine, C0,5 = une fois par quinzaine,
CCBL	Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine
CCCB	Communauté de Communes Cœur de Beauce
CCF	Communauté de Communes de la Forêt
CS	Collecte Sélective
CVM	Centre de Valorisation Matière (centre de tri des déchets recyclables)
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DDM	Déchets Dangereux des Ménages
DMS	Déchets Ménagers Spéciaux
DEA	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
ECT	Extension des Consignes de tri
EJRM	Emballages Journaux Revues Magazines
JRM	Journaux, Revues, Magazines
MM	Multi Matériaux (collecte des emballages recyclables hors verre et des journaux, papiers dans le même bac)
OCAD3E	Organisme Chargé de l'Organisation de la Collecte des DEEE
OM	Ordures Ménagères
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
PAP	Porte à Porte
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
UVE	Unité de Valorisation Énergétique (usine d'incinération avec valorisation énergétique - électricité ou vapeur)



Installation de
Corbeilles de
rue



Prêt de matériel
pour les
manifestations



Atelier
compostage



Visite de TRISALID à Saran



Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Artenay	Mme MATTIA TALBOT	Mme CHARON	M. GUDIN	M. JACQUET
Boulay les Barres	M. GUILLON	M. GASNIER	Mme LASSAUCE	Mme SIMON
Bricy	M. CORMIER	M. COVERNALE	M. BALAH	Mme VOSSOT
Bucy le Roi	M. GREFFIN	Mme GUERIN	M. FERREIRA	Mme DUBEDAT
Cercottes	M. SAVOURE-LEJEUNE	M. EDRU	M. BISSERIER	Mme DARVOY PEROT
Chevilly	M. PELLETIER	M. LORCET	M. BAZILLE	Mme GAUTHIER
Coinces	Mme DUPONT-FAGUET	Mme MASSON	M. LORY	Mme BEPOIX
Gemigny	M. CAILLARD	M. PINSARD	M. CAILLARD	M. BRUNEAU
Gidy	M. BOURGEOIS	M. BERLA	M. DUPRE	Mme FRIQUET
Huêtre	M. PERDEREAU	M. BLISZEZ	M. BRACQUEMOND	Mme GUEDON
La Chapelle Onzerain	M. GASNIER	M. RICHER	Mme CHASSINE	Mme LE GALL
Lion en Beauce	M. MOREAU	Mme FAUCHET	M. BAILLON	F. FAUTREZ
Patay	Mme AUVRAY	M. GUISET	Mme GRAND-CLEMENT	Mme GRAUX
Rouvray Sainte Croix	M. SMEKENS	M. MULE	Mme ALVES	Mme BEUCHERIE
Ruan	M. DURAND	Mme AUDINEL	M. ELOI	M MOREAU
St Pérvay la Colombe	M. BARRAULT	M. GIRARD	M. DOUSSET	M. MASSON
Saint Sigismond	M. SEVIN	Mme BOISSIERE	M. PELLE	M. PERINEAU
Sougy	M. SEVIN	Mme BONHOMMET	M. BIGOT	M. GAUTRON
Tournoisis	M. DEBREE	Mme CHEVALIER	M. LEVESQUE	M. PRADES
Trinay	M. CATHERINE DIT CARRIOT	M. PECHEUX	M. DIAS	M. BENAULT
Villamblain	M. BANNERY	M. DELMOTTE	M. CLAVEAU	Mme GEORGET
Villeneuve sur Conie	Mme CISSE	M. THOMAIN	M. GUERIN	M. MERCIER
Communauté de Communes Cœur de Beauce				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Baigneaux	Mme DESCAUSES	M. LELEUX	M. DOISNEAU	M. PIERRE
Bazoches les Hautes	M. PHILIPPEAU	M. FOUQUIAU	M. BAUDRON	M. DOLLEANS
Cormainville	M. SICOT	Mme DESMIDT	Mme MOREAU	M. SAUVESTRE
Courbehaye	Mme DAUVERGNE	M. LEVEILLARD	M. PONSARD	Mme DUFEIL
Dambron	M. MOREAU	Mme PASQUET	M. VIERJON	M. LESAGE
Fontenay sur Conie	M. ALLAIS	M. THIERRY	M. LANDEAU	M. DAUBIN
Guillonville	M. POUILLAIN	M. LE CAPITAINE	Mme MONTAROU MOREAU	M. LEPOUL
Loigny la Bataille	M. ROGER	M. HUDEBINE	Mme BROUSSEAU	M. PESCHETEAU
Lumeau	M. BRACQUEMOND	M. CHENU	M. LE CALLONEC	M. BEAUSERGENT
Orgères en Beauce	M. RINGWALD	M. BOURGEVIN	M. BOURGEOIS	Mme BIGOT
Poupry	Mme SANTOS AFONSO	M. COCULET	Mme PY	M. HARDY
Santilly	M. LACHAUME	M. GASNIER	M. PICARD	Mme VILLEAU
Terminiers	M. PERDEREAU	M. HALLOUIN	M. LEYSSENS	Mme HARDY
Tillay le Péneux	Mme SEVESTRE	Mme LE LOUARN	M. LAMBERT	M. BRULE
Communauté de Communes de la Forêt				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Bougy lez Neuville	Mme MAROIS	Mme VINCENOT	M. DUFOUR	M. BEAUVALET
Neuville aux Bois	M. RICHARD	M. MAROIS	Mme VAPPEREAU	M. MACE
Saint Lyé la Forêt	Mme BEAUD'HUY	M. TRIFFAULT	Mme AMMELOOT	M. PRE
Villereau	M. BRIE	M. TOMA	M. CAMUS	M. CALZADA